

vant les yeux ses nombreux devoirs, et ne jamais céder aux instigations de ses amis, lorsqu'il croit manquer aux obligations dont il est rigoureusement obligé de s'acquitter, mais demeurer ferme et inflexible.

9o. La douceur qui doit être exercée par tous les hommes est une vertu si recommandable que l'instituteur qui en est doué réussit toujours mieux à se faire estimer de ceux avec qui il vit, et il se fait tellement aimer par ses élèves qu'il peut laisser leur cœur comme la cire.

10. La vigilance qui produit le plus grand bien non-seulement parcequ'elle réprime le désordre aussitôt qu'il se manifeste, mais encore et surtout parcequ'elle le prévient.

Ainsi l'instituteur doit donc éviter tout divertissement défendu ou même suspect, ne pas recevoir dans sa maison ces personnes dont la conduite est blâmable ou capable de jeter dans l'imagination des jeunes gens de mauvaises impressions, dont les conséquences leur sont souvent funestes ; n'y jamais permettre de discours impies et s'éloigner des compagnies qui s'en entretiennent, s'il ne peut leur imposer silence.

11o. Le zèle.—L'homme zélé travaille avec une si grande ardeur à l'avancement de tout ce qui contribue à faire le bonheur de ses semblables, que partout on le reconnaît. Il est infatigable. La bonne opinion que le public a de lui ne l'orgueille pas, mais elle l'encourage.

Cette vertu exige donc que l'instituteur consacre jusqu'à ses veilles pour s'acquérir une bonne réputation, afin qu'il soit digne de l'emploi honorable qu'il exerce.

Le zèle qui ne souffre rien qui puisse rendre les conversations dangereuses, impose à tous chrétiens l'obligation d'y défendre la foi, les ministres de la religion, les magistrats, enfin tous les supérieurs ecclésiastiques et civils qui y sont si souvent attaqués par des hommes imbûs de mauvais principes et de préjugés.

12o. La générosité qui ne connaît pas de bornes au cœur de l'homme bienfaisant, serait-elle limitée dans celui de l'instituteur ? Il doit donc se faire un plaisir de concourir au bien-être de ceux qui réclament ses services sans jamais leur laisser voir de l'impatience ou de l'humeur.

Eusin, il est une obligation qui doit être regardée comme le sceau de toutes les vertus qui, sans elle, n'opèrent aucun bien, c'est celle de donner constamment le bon exemple.

L'instituteur doit donc être pour ses élèves et pour leurs parents un sujet continual d'éducation.

Ah ! s'il arrivait que sa conduite fût pour ses élèves un écueil contre lequel se briserait leur innocence ; que ses paroles ou ses actes portaient à soupçonner qu'il a dans le cœur quelque affection illégitime, quel mal ne ferait-il pas ? et quelle malédiction n'appellerait-il pas sur sa tête ? C'est sur lui que s'accomplirait cette menace foudroyante prononcée par la Vérité même : " Malheur à qui scandalise un de ces enfants," et sa réputation serait pour toujours perdue.

Guidé par de tels principes, l'instituteur ne peut manquer de rencontrer l'approbation du peuple canadien qui, soyons en certains, porte avec auxiété ses regards sur lui.

Qu'il soit bien convaincu de la grande responsabilité dont il est chargé ; c'est sur lui que retomberait une grande partie de l'indignation du Bas-Canada s'il fallait, par un manque d'énergie de sa part, que notre nation dégénérerait ou perdrait la moindre parcelle de son honneur !

Oh ! je m'arrête ! cette crainte ne doit point troubler mon esprit : je vois flotter, au-dessus de ma tête, l'étendard de la nationalité, où je lis ces paroles remarquables ; d'un côté : *Rendre le peuple meilleur*, et de l'autre : *Labor omnia vincit*.

II.

Jelons un coup d'œil sur notre industrie agricole, et admirons ses progrès réalisés depuis dix ans surtout.

Le succès obtenu est tellement évident qu'aujourd'hui, nous avons des fermes dont les produits rivalisent avec ceux de l'ancien monde.

C'est en faisant l'application des connaissances agricoles qu'on a pu obtenir ces résultats.

Et bien ! l'instituteur, dont la noble vocation est de travailler au bonheur de ses frères en s'appliquant avec beaucoup d'empressement à leur procurer toutes les connaissances nécessaires aux besoins de la vie, doit donner beaucoup d'attention à l'enseignement de l'agriculture qui est l'occupation des parents de la plupart de ses élèves.

C'est pour cette raison que cet enseignement fait maintenant partie du programme des diverses matières à enseigner dans nos écoles.

Quand les élèves en auront appris les principales notions, ils pour-

ront graduellement les faire mettre en pratique dans leurs familles, en attendant qu'ils puissent utiliser leurs connaissances ; et, lorsqu'ils seront parvenus à cet âge, ils s'empresseront de cultiver eux-mêmes le bien paternel, l'amélioreront, et leur plus agréable occupation sera de tenir les manchons de la charrue et de défricher les terres qui les attendent. Ainsi, ces enfants qui, par leur habileté, acquise dans nos écoles, auront augmenté la fortune de leurs parents ne seront plus dans la triste nécessité de s'expatrier.

Alors, nos forêts vierges se coloniseront d'une nation homogène, et notre jeunesse y trouvera la récompense qu'elle aura méritée.

Mais pour donner à cette jeunesse tout le dévouement qu'elle doit avoir pour embrasser la colonisation, son seul refuge, et la convaincre que c'est un maître pour elle et pour nous d'emigrer aux États-Unis, où nos meilleurs jeunes gens épousent leur santé, et souvent, pendant ce qu'ils ont de plus cher, leur foi, faisons-lui apprendre l'histoire du Canada et celle des États-Unis, dont l'époque la plus intéressante et la plus lugubre est celle que nous avons à enregistrer tous les jours.

Le jeune Canadien, après avoir parcouru l'histoire de son pays, s'est arrêté sur certains traits dont le seul récit remplit l'âme d'enthousiasme, se hâtera de s'emparer de nos terres incultes avant qu'une autre main ne vienne exploiter cet héritage que nous ont laissé nos ancêtres.

Quand il aura lu l'histoire de nos voisins, qu'il aura suivi toutes les vexations essuyées par ces pauvres Canadiens (au nombre de plus de deux cent mille) qui résident parmi eux, il n'ira peut-être pas, comme la plupart d'eux, les yeux fermés, se faire exploiter dans la guerre qui déchire la République américaine.

Continuellement exposé à laisser leur vie sur le champ de bataille, et voyant tomber à leurs côtés leurs compagnons, ces compatriotes gémissent sous le joug de cette horrible servitude dont les nouvelles déplorables sont, tous les jours, verser des larmes aux parents de ces infortunés.

La colonisation est donc d'une importance vitale, puisqu'en dominant de l'extension aux établissements de nos vastes territoires, elle garantit la sûreté de nos droits et de nos libertés. Il faut donc et avec empressement aider ces bons citoyens qui, à ce grand âge, plantent des arbres dont il ne devait point goûter les fruits, nous préparent un bonheur dont ils ne jouiront jamais, et voient même blanchir leur tête avant que de recevoir l'appui suffisant d'un peuple éclairé.

Imitons leurs g'oriens exemples, si nous voulons marcher sur leurs traces, et, par là, mériter de leur succéder dans cette voie de prospérité.

Que de gloire n'avons-nous pas à rendre à ces vieux pionniers et à la mémoire de ces généreux athlètes qui ont vieilli dans une lutte continue contre des agressions causées par l'ignorance !

Mais puisse le ciel ramener à leur foyer natal ces pauvres frères canadiens qui, éloignés sur une terre étrangère, pleurent le jour où ils laisseront leur patrie !

Toutes ces considérations ne doivent-elles pas réchauffer nos sentiments nationaux et nous faire aimer notre pays ?

Oh ! quel est le Canadien qui ne l'aimerait pas, après l'avoir contemplé ?

Tournons nos regards vers ces belles campagnes qui se déroulent à perte de vue.

Quoi de plus digne d'admiration que cette belle et grande chaîne de montagnes des Laurentides dont la cime azurée semble se confondre avec le firmament ?

Et le St. Laurent le cède-t-il en rien aux plus beaux fleuves du monde ? Quoi de plus enchanter, de plus majestueux que ce beau fleuve dont les eaux limpides arrosent une des plus belles vallées de l'Amérique septentrionale !

Le St. Laurent qui traverse le pays d'un bout à l'autre, ne lui promet-il pas une heureuse destinée, et l'aspect grandiose des beautés dont la nature a doté cette belle colonie, ne doit-il pas nous engager à la rendre imposante par sa colonisation, sa civilisation et son commerce ?

A. LAMY.

De l'enseignement de la lecture.

(Suite.)

III.—Développement de l'intelligence et éducation morale.

Il y a entre l'étude du langage et le développement de l'intelligence un tel rapport qu'il serait en quelque sorte possible de traiter